

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 25 (1928)
Heft: 5

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Daillens (Vaud).

— Compte de chèques et virements II. 1480. —

Secrétariat :

Dr ROTSCHY,
Cartigny (Genève).

Présidence :

A. MAYOR, juge,
Novalles.

Assurances :

J. MAGNENAT,
Renens.

Le Bulletin est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par Fr. 6.—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés domiciliés en Suisse ; par Fr. 7.— pour les Etrangers (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le Bulletin à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

VINGT-CINQUIÈME ANNÉE

N° 5.

MAI 1928

SOMMAIRE — Nécrologies : MM. Louis Chevalley-Gindroz et Edgar Garraux. — Assemblée générale de la Romande, par CLÉMENT DE COPPET. — A l'assemblée des délégués en 1928, par BARBICHON. — Assemblée des délégués du 25 février 1928 à Lausanne, rapport du Président (suite), par A. MAYOR. — Conseils aux débutants pour mai, par SCHUMACHER. — Mortalité en masse d'abeilles causée par un nourrissement au sel, par le Dr ELSER. — Echos de partout, par J. MAGNENAT. — Le travail de l'abeille. — Elevage de reines abeilles pour usage commercial ou personnel (suite). — Cage à reine, par L. M. B. — De quelques remèdes essayés contre le noséma et qui auraient donné de bons résultats dans de nombreux ruchers, le trad. Dr E. R. — Gaffes par A. GROBET-MAGNENAT. — Soyons logiques, s. v. p., par Aug. LASSUEUR. — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers. — Livres à prix réduits.

Attention aux communiqués des Sections à la fin du présent Numéro.

Service des annonces du „Bulletin”

La „Romande” admet deux sortes d'annonces :

1. **Les petites annonces** : leur prix est de 10 cent. le mot qui doivent être payés d'avance, au compte de chèques postaux IV. 1370.
2. **Les annonces commerciales** qui coûtent : 1 page Fr. 50.—, $\frac{1}{2}$ page Fr. 25.—, $\frac{1}{4}$ page Fr. 12.50, $\frac{1}{8}$ page Fr. 7.50, $\frac{1}{16}$ page Fr. 4.—.

Bénéficient seules d'un %, les annonces parues en vertu d'un contrat.

Les annonces arrivant à la gérance après le 16 et qu'il serait encore possible de faire passer à l'imprimerie, seront passibles d'une surtaxe de Fr. 0.50 pour ces frais spéciaux occasionnés.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à :

Monsieur Charles THIÉBAUD, Corcelles (Neuchâtel). Téléph. 79.

LOUIS CHEVALLEY-GINDROZ



Le 10 mars dernier, s'est endormi paisiblement dans sa 66^{me} année, après quelques jours seulement de maladie aggravée par une pneumonie, notre cher collègue Louis Chevalley-Gindroz, d'Orzens.

L'impitoyable faucheu-se venait de ravir à sa famille un époux et un père dévoué, un travailleur infatigable, et à la Section de la Menthue un de ses meilleurs membres.

Il était un des plus anciens membres fondateurs de la Section, que nous aimions tous à cause de son urbanité, de sa grande modestie, de sa complaisance inlassable

et de son grand savoir. C'était un bon apiculteur et un grand ami des abeilles. Tout en dirigeant une exploitation agricole, notre ami ne négligeait pas son rucher ; il trouvait toujours le temps pour soigner ses abeilles. Il me disait que chaque jour dès l'aube, il allait enlever les toiles d'araignées à son rucher.

C'était un des plus assidus aux séances de la Section, toujours gai, serviable, plein d'entrain, aimé et respecté de tous ; qu'il faisait bon voir dans nos assemblées de la Fédération vaudoise d'apiculture et de la Romande sa belle tête sympathique !

Car il avait beaucoup de plaisir d'assister à ces assemblées. Combien l'assesseur Chevalley, comme on l'appelait, nous manquera !

Le 13 mars une longue suite de parents et amis l'accompagna à son dernier repos, témoignant ainsi à sa famille, si cruellement

éprouyée, tous les regrets causés par la perte de cet excellent citoyen.

Maintenant il repose à quelques pas de son rucher, dans le coquet cimetière d'Orzens, son village natal.

Tous ceux qui l'ont connu garderont de lui le souvenir d'un homme aimable, serviable et bon.

Nous présentons à sa veuve et à ses enfants qui le secondeaient si bien dans ses travaux, les condoléances les plus sincères de tous les apiculteurs de la Romande et plus particulièrement de ceux de la Menthue.

Du 30 mars 1928.

A. Cruchon.

EDGAR GARRAUX

La Section Erguel-Prévôté est en deuil. Elle vient de perdre son président, M. Edgar Garraux, qui fut pendant dix ans un de ses meilleurs et de ses plus fidèles membres. M. Garraux était un travailleur et un modeste. Parvenu, dans l'industrie, et après une vie non exempte de soucis et de revers, à une belle aisance, puis ayant dépensé au service de sa commune, comme maire de Malleray et dans diverses autres charges publiques, une bonne part de ce qui lui restait de forces, il avait réussi enfin à se libérer de tout tracas pour se livrer aux occupations répondant à ses goûts, en particulier à l'apiculture. Simple amateur, et ne possédant des ruches que depuis 1917, il aspirait pourtant, dès le début, à travailler en maître. Il eut un vrai plaisir d'enfant à se monter un petit atelier de menuiserie, où il fabriquait lui-même son matériel. Depuis peu, il se livrait avec une passion toute désintéressée à l'élevage des reines ; c'est dire que, l'an dernier M. le Dr Brünich n'eut pas, dans son cours, d'élève plus enthousiaste.

Profondément atteint déjà, mais souffrant en silence, il prit une part active, en juin 1927, à l'organisation de la fête de la Romande ; mais peu après, le mal qui le minait nécessitait une grave et douloureuse opération. M. Garraux parut d'abord s'en relever ; mais bientôt ce fut la rechute, puis le rapide déclin des forces et l'assaut de maladies successives dont notre ami sut envisager d'un tranquille regard l'évolution rapide et l'issue fatale.

L'apparition du printemps, joie et espoir des apiculteurs, devait marquer pour lui l'heure du départ. Il s'éteignit paisiblement, le 20 mars, n'ayant plus eu même la joie d'assister, dans son rucher, au joyeux réveil de la vie et de l'activité.

Homme indépendant, rompu à toutes les questions administratives, de commerce agréable, caractère conciliant, apiculteur enthousiaste, M. Garraux était le président idéal, et notre Section espérait bien l'avoir à sa tête longtemps encore. Il s'en va dans sa 59^{me} année, nous laissant un bel exemple de travail, de droiture et de probité. Les apiculteurs qui l'ont connu lui gardent tous un affectueux et reconnaissant souvenir.

E. Farron.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA ROMANDE

Appel aux apiculteurs romands.



Monument Pestalozzi, à Yverdon.

Après les magnifiques réceptions qui ont été faites à la Société romande d'apiculture, ces années précédentes, ce n'est pas sans un sentiment de légitime appréhension que la Section Grandson - Pied du Jura a assumé l'honneur de recevoir, à Yverdon, les apiculteurs romands les 23 et 24 juin prochains.

Pour vous recevoir, nous n'avons rien de bien spécial à vous apprendre (et cependant nous avons fait appel à des conférenciers éminents), point de merveilles apicoles à vous faire voir, mais nous sommes tous animés d'un même désir : nous voulons que nos hôtes de quelques heures gardent un souvenir durable de la capitale du Nord.

La cité de Pestalozzi est hospitalière, pour mémoire, il me suffit de vous rappeler la grandiose Fête cantonale de chant organisée en mai 1925. Son

succès fut complet. « On s'amuse davantage à Yverdon, en quinze jours qu'à Berne en un an », disait le patricien de Weiss, né dans la première de ces deux villes et qui y passa ses dernières années.

Un des attraits de la ville d'Yverdon, nous tenons à le relever, c'est sa Place d'armes, ses avenues richement ombragées ; elles donnent à notre cité un cachet de fraîcheur et de repos que vous apprécierez certainemnt, il s'en dégage quelque chose de paisible et de familial qui a son prix. Son lac, ou plutôt celui de Neuchâtel, n'offre pas les rives



Les Allées, à Yverdon.

enchanteresses du Léman, mais les brusques changements de ses eaux du bleu au vert ou au gris caractérisent de façon spéciale son paysage particulier.

Le tableau est complété par une ligne de chemin de fer très pittoresque, due au philanthrope William Barbey, qui relie Yverdon à la contrée jurassienne de Sainte-Croix - Les Rasses.

Malgré tous ces avantages, on ne dira jamais d'Yverdon, comme de certaine ville d'Italie : Voir Yverdon et mourir ! Mais on dit mieux : Voir Yverdon et y revenir !

Apiculteurs romands, venez nombreux, pour vous recevoir, la nature de juin sera lumineuse et fleurie et il faudra bien que vous rentriez chez vous contents et joyeux.

Au nom de la Section Grandson - Pied du Jura, nous souhaitons d'ores et déjà la plus cordiale bienvenue aux apiculteurs de la Romande.

N. Clément de Coppet.

N.-B. — Le Bulletin de juin contiendra le programme complet de l'assemblée.

A L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS EN 1928

Or donc 62 délégués étaient réunis à Lausanne le 25 février 1928 et c'est avec un malin plaisir que le secrétaire, en villégiature à Menton, a pris connaissance du procès-verbal. Pensez donc à ce double repos de corps et d'esprit au bord ensoleillé de la Méditerranée ! Rien à écrire ! Rien à analyser, compiler, supputer, rien à déchiffrer après coup ! Un tantinet de conscience apicole ayant survécu aux péripéties d'un hiver calamiteux, Barbichon croit pourtant de son devoir de présenter aux lecteurs du *Bulletin* un aperçu du grand effort fourni par les délégués et des décisions prises le 25 février.

A part certaines questions qui reçoivent annuellement une solution immédiate, telles que la publication du rapport présidentiel dans le *Bulletin*, la fixation de l'assemblée générale (en juin 1928 à Yverdon), l'approbation des comptes qui exige une longue discussion, la nomination de la Section vérificatrice (Basse-Broye pour 1928), l'adoption du budget pour l'année courante, il y a beaucoup à glâner parmi les propositions présentées, tant et si bien que le comité ne connaîtra pas les angoisses du chômage. Toutes les vitalités sont représentées dans le procès-verbal ; certains postes sont liquidés de suite, d'autres Renaissent d'une année à l'autre, d'autres encore empoisonnent le comité durant plusieurs années et possèdent la vitalité du chiendent, de l'acariose ou des serpents de mer. Il semble que si, dans chaque Section, une question était étudiée à fond, les délégués arriveraient rapidement à des solutions pratiques et le terrain serait débarrassé de bien des sujets de discussion renvoyés régulièrement pour étude au comité, lequel, souvent, ne peut présenter aucun projet vu le manque de données de la part des Sections. Barbichon ne grogne pas selon ton habitude ! tiens-toi tranquille car tu n'as rien fait à l'assemblée des délégués, donc tu n'as pas le droit de critiquer ! Compris ? Eh bien, alors, voyons ce qui a été décidé. Premièrement en 1928 la comptabilité sera tenue selon le système américain, comportant bilan et compte de profits et pertes. Espérons que ce mode de faire aura la vie longue et qu'en 1929 ne naîsse pas une nouvelle combinaison, autrement nos comptes finiront par être classés dans l'ordre des caméléons. Ah ! ah ! les Assurances ! voilà un plat de résistance ! Encore cette année le comité doit s'y atteler et présenter en 1929 un projet à ce sujet : Voulons-nous être nos propres assureurs, encaisser les bénéfices ou courir les risques et périls que comporte la situation ? Ce projet établi sera-t-il accepté en 1929

par les délégués ? Sera-t-il remis en nourrice ? Dans ce cas, mon vieux Barbichon, fais des préparatifs pour retourner à Menton.

La série des concours de ruchers est terminée et il s'agit de savoir : 1^o si on doit les continuer ; 2^o si on doit élaborer un nouveau règlement. En 1927 il en fut déjà question, mais 1928 n'a pas vu de solution et une proposition a été faite de sursoir à des concours pendant deux ans et d'affecter la somme y attribuée, à la lutte contre les maladies des abeilles.

Encore un serpent de mer ou plutôt une couleuvre à avaler par le comité qui semble jouir d'une grande force d'attractions pour ce genre d'exercice ; que les Sections lui viennent en aide avec des propositions fermes ! Et puis, ce pauvre comité doit encore étudier la question d'une ruchette standard, modèle uniifié, d'un concours permanent pour tout objet intéressant l'apiculture. Comme par le passé il fera son possible, travaillera de son mieux pour déblayer le terrain où s'accumulent tant de vieilles et nouvelles connaissances. La demande de publier dans le *Bulletin* les cas d'acariose, de loque, etc., n'a pas été soumise aux rigueurs du vote, mais il y a là une question très importante qui peut jouer un grand rôle dans la lutte contre ces maladies ; elle mérite une sérieuse attention. On pourra en discuter à l'assemblée générale annuelle puisque la demande de ne tenir ces assises que tous les deux ans a été repoussée.

C'est une estimation générale que le comité a les reins solides et à part la ruchette standard déjà citée, on lui octroye encore une ruche-type pouvant convenir à l'apiculture pastorale. Il est paradoxal de dire que plus elle sera lourde et la hausse bien garnie et plus facilement il la portera. En avant donc avec courage ! Et certes, il en faut du courage car, comme dans tout ménage normal, les sujets de discorde ne manquent point, et sûrement ce n'est pas avec joie que la demande de reconnaître une nouvelle Section des Pléïades a été repoussée ; la cuisine qui se mitonne dans certaines régions n'est pas assez substantielle pour prêter vie à un avorton. Lecteurs, prenez patience, j'arrive au bout et vous dirai qu'il a été décidé de faire de la propagande apicole par T. S. F. et qu'un apiculteur est chargé de faire une conférence qui sera transmise au monde entier. Cela ne coûtera pas énormément et sera certainement apprécié par ceux qui possèdent des postes. Pour le budget de la Romande ce sera un allégement car 1927, tout comme pour le miel, est une année déficitaire et il a été jugé sain et de bonne administration de voter pour que : 1^o la Romande ne s'affilie pas au nouvel organisme créé pour l'écoulement des produits apicoles, organisme qui dresse ses tenta-

culs dans toutes les directions où brille un ducat, et 2^e de ne rien verser pour cette année aux fonds des expositions et des dommages non assurables. Tout cela est fort bien, mais jure avec la mise à disposition du comité d'environ 500 francs pour pouvoir remercier d'une manière tangible notre président central de toute la peine qu'il se donne pour diriger au mieux la barque de la Romande. Et pourtant non ! ce ne sera encore qu'une faible marque de reconnaissance et il est généralement admis qu'il y a des vertus qui valent plus que de l'argent et la reconnaissance en fait partie. Je sais bien que notre président appréciera davantage le geste que l'objet à choisir, que sa modestie aurait voulu que cette question ne fût pas soulevée, mais Barbichon lui coupe la parole et au nom de tous les apiculteurs romands le remercie d'avoir si bien rempli une tâche lourde, d'avoir toujours eu en vue le bien de la Romande, d'avoir lutté dans les jours d'orage, et il y en a eu, et d'avoir placé au-dessus de tout la conscience du devoir accompli. J'aime à terminer cette revue sur cet heureux intermède et là-bas, au pied du Jura, certainement les échos vont répondre : « Merci de tout cœur et pour bien des années encore ! »

Barbichon.

**ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DU 25 FÉVRIER 1928
A LAUSANNE**

Rapport du Président

(SUITE)

MANIFESTATIONS APICOLES.

Cours d'instruction des détenteurs de microscopes

Selon décision prise par Messieurs les délégués l'année dernière, nous avons organisé deux cours d'instruction obligatoires pour détenteurs de microscopes appartenant à la Romande, et facultatifs pour d'autres apiculteurs, propriétaires de microscopes. Ces cours donnés par M. le Dr Morgenthaler ont eu une durée de deux jours. Ils ont eu lieu en avril à Lausanne pour les élèves des cantons de Vaud, Valais, Genève et Fribourg, et à Neuchâtel pour les élèves des autres régions de la Romande. La première partie comprend une étude des maladies des abeilles adultes, suivie de la manière de se servir d'un microscope, et d'arriver rapidement à faire des préparations utiles ; la seconde est toute de pratique. Pour avoir assisté à l'un de ces cours,

nous avons été enchanté de constater que M. le Dr Morgenthaler par sa compétence et ses judicieux conseils a pu, en si peu de temps, former des apiculteurs, pour la plupart peu initiés au maniement du microscope, capables de préparer très rapidement les trachées d'une abeille pour y découvrir l'acariose. Les autorités, très bien disposées à notre égard, tant à Lausanne qu'à Neuchâtel, ont mis à notre disposition de spacieux locaux, ce dont nous ne pouvons que les remercier bien sincèrement. Ce cours est une excellente préparation, à vous maintenant Messieurs, de faire travailler ces jeunes intelligences que vous avez dotées d'un microscope...

Assemblée générale.

1927 voit l'assemblée générale de la Romande à Moutier. La Fédération du Jura a fait de cette réunion une belle manifestation de l'apiculture romande. Vous en avez lu dans le *Bulletin* un compte-rendu si parfait dans sa sobriété qu'il serait dommage de déflorer en essayant d'y revenir. Cependant, nous avons le devoir, au nom de l'assemblée, de remercier bien sincèrement le Comité de la Fédération du Jura d'avoir si bien organisé la fête dans un cadre de simplicité et de cordialité qui lui fait honneur. Merci tout particulièrement à M. Mouche, président de la Fédération, qui a rehaussé la cérémonie des Rangiers par une allocution pleine de cœur. Merci également à l'éleveur de reines M. Lovy, pour les instructifs et agréables moments passés à Undervelier. Le seul regret que nous avons c'est qu'il y ait eu trop peu de participants des cantons de l'ouest...

1928 verra cette manifestation à Yverdon et environs, nous a-t-on dit. Nous souhaitons à cette réunion des apiculteurs romands le plus beau succès ; n'oubliions pas qu'Yverdon, capitale du nord du canton de Vaud, comme petite sœur de Lausanne, sait également bien faire les choses. Mais, pour la réussite de cette fête, il faut aussi un effort sérieux, pas de défaillants ; qu'on ne vienne pas surtout mettre en avant la formule surannée : « C'est trop cher, l'année a été mauvaise, les abeilles n'ont rien donné, etc., etc. », avec de la bonne volonté, lorsqu'on le sait d'avance, ce n'est pas très difficile de mettre de côté le prix d'une carte de fête, mais il faut vouloir, et c'est là le chiendent. Certes il y a des exceptions que nous respectons, mais, combien y en a-t-il, et nous en connaissons bien quelques-uns, qui chantent l'éternel refrain, et parfois dépensent sans compter lorsqu'ils sont autour d'un tapis.

Nous devons tous nous persuader que pour maintenir à notre assemblée générale sa valeur et son charme, il faut qu'elle soit pour les participants un attrait et non une charge.

Exposition de Boudry.

Il y a d'autres manifestations apicoles dont nous voulons dire quelques mots dans ce rapport ; tout d'abord commençons par l'exposition de Boudry. L'année dernière, lorsqu'on a appris que l'exposition cantonale neuchâteloise d'agriculture était chose décidée pour septembre, on a dit : «exposition en 1924, exposition en 1927, ils n'ont pas peur des mouches les Neuchâtelois », eh bien non, ils n'ont pas peur des mouches les Neuchâtelois, et l'exposition de Boudry l'a montré.

Cette manifestation de l'agriculture a eu une réussite parfaite malgré plusieurs jours d'un temps défavorable ; il est vrai de dire que la place du collège se prête admirablement à la chose, et que Boudry a la chance de posséder l'homme des grandes manifestations, le commissaire général Girard, qui n'aime pas les choses faites à demi.

L'apiculture était dignement représentée et, tous ceux qui ont eu le privilège de visiter la halle de gymnastique, n'oublieront pas de sitôt et la vision d'ensemble et le coup d'œil de grâce, de bien fini que laissait cette exposition. Les sections neuchâteloises ont donné là un réel effort qui a été récompensé comme il le méritait par les félicitations du Comité de l'exposition, du Jury et de toutes les personnes que la chose intéresse. Nous avons pu remarquer là de beaux lots de miel d'autant plus beaux que la disette était grande dans le pays en 27, sauf peut-être au Val-de-Ruz où il y a eu une « carre » spéciale. Sur la demande qui lui en a été faite, votre Comité a décidé de participer aux récompenses de cette exposition par une coupe avec dédicace ; quoique pas en or, celle-ci fut acceptée avec reconnaissance par le Comité d'organisation tout d'abord, ainsi que par la Section du Val-de-Ruz à laquelle elle fut attribuée comme plus haute récompense.

Une autre Section qui vit parfois comme le grillon de la fable, mais qui n'en fait pas moins du bon travail, c'est la Section des Franches Montagnes ; à elle seule cette Section a organisé une exposition d'apiculture au sein de l'exposition d'agriculture de Saignelégier. Cette exposition de Section a également pleinement réussi puisqu'elle a obtenu un prix d'honneur avec félicitations du Jury. Nous félicitons à notre tour son Comité et particulièrement son Président pour l'activité qu'il maintient dans le groupe.

Dans un autre ordre d'idées, une intéressante manifestation apicole, rendue publique, à laquelle il nous a été donné d'assister en 27, et qui mérite d'être étudiée et mise en pratique par d'autres Sec-

tions, surtout lorsque les années d'abondance reviendront, c'est du *tir au miel* que nous voulons parler ; organisé depuis nombre d'années par la Valaisanne, ce tir a lieu à Vouvry, il est très couru non seulement des apiculteurs, mais aussi de tous les tireurs ; tous les prix sont du miel, et seulement du miel ; quitte à ce que notre collègue M. Vuadens se dévoue pour aller quérir parfois bien loin la quantité nécessaire pour les prix, car c'est aussi de très loin qu'on vient tirer ; autos, motos et vélos s'alignent près du stand, et le soir on peut voir ces véhicules reprendre la grande route, emmenant des tireurs contents d'emporter qui son gros bidon, qui sa simple boîte de miel.

Voilà Messieurs de la réclame intelligente qui se passe de commentaires. L'exemple ne mérite-t-il pas d'être suivi ?

Terminons avec les manifestations apicoles de la Romande en disant que les Fédérations ont eu leurs réunions annuelles, nous n'avons malheureusement pas pu assister à toutes, mais les comptes-rendus publiés nous ont montré que malgré l'année très médiocre et le temps souvent défavorable, ces assemblées furent rendues intéressantes et instructives.

Il est d'autres réunions apicoles dont nous devons encore vous parler ; en mars 1927, pour la première fois, la Suisse était invitée à envoyer des délégués à la réunion de l'Apis Club. Qu'est-ce que l'Apis Club me direz-vous ? L'Apis Club est le groupement des délégués de toutes les sociétés d'Europe qui s'occupent de la culture de l'abeille et spécialement des questions scientifiques.. La réunion eut lieu à Paris, à fin avril ; MM. les Drs Leuenberger et Morgenthaler délégués de la Société du Bienenfreunde, manifestèrent le désir que la Société Romande envoyât aussi des délégués, c'est pourquoi votre Président et votre Rédacteur qui devaient également répondre à l'invitation directe de l'Apis Club ont eu l'honneur d'assister à ces séances qui, disons-le de suite, furent des plus intéressantes.

Les as de la science apicole d'Europe s'étaient donné rendez-vous au congrès, présidé par l'honorable Ph.-J. Baldensperger, de Nice, connu du monde entier. L'Allemagne avait délégué le Dr Ambruster, c'était la première fois depuis la grande guerre que l'apiculture interalliée se donnait la main avec l'Allemagne. Dans les discussions scientifiques, nous avons pu nous rendre compte que la Suisse n'était pas restée en arrière et, disons-le sans flatterie, nous avons été fiers de posséder en Suisse un homme tel le Dr Morgenthaler, dont les remarquables travaux lui font une auréole bien loin au delà de nos frontières. Appelé à l'honneur, le Dr Morgenthaler fut désigné par

l'assemblée unanime comme président de l'Apis Club pour 1928. Or Messieurs, il est de tradition dans le Club d'avoir une réunion chaque année et que cette réunion est organisée par les Sociétés du pays de résidence du président.

1928 verra donc la réunion de l'Apis Club en Suisse et nous pouvons vous dire à ce sujet que dans une réunion préliminaire tenue à Berne en novembre dernier, d'entente avec M. Staffieri, représentant l'apiculture tessinoise, vos Comités ont fixé cette assemblée au mois de juillet prochain. Le programme définitif n'ayant pas encore été arrêté nous dirons seulement que ce congrès commencera à Genève pour se terminer à Berne et environs.

La participation sera absolument libre, mais nous engageons vivement tous les apiculteurs que les questions scientifiques intéressent, comme aussi tous ceux qui voudraient faire la connaissance des sommités apicoles européennes, de ne pas manquer l'occasion qui leur est offerte. Vous le savez d'avance Messieurs, faites donc en sorte de réserver sur votre programme de 28 un ou deux jours pour Genève ou Berne, vous ne le regretterez pas.

En 1927 la Société alémanique avait son assemblée générale à Schaffhouse ; pour répondre à l'aimable invitation reçue, nous avons délégué M. Thiébaud, nous le remercions d'avoir bien voulu représenter le comité, comme aussi pour le compte rendu qu'il a donné de cette belle manifestation.

(A suivre.)

Le Président : A. Mayor.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR MAI

Aujourd'hui 19 avril, le soleil ragaillardit tout, y compris l'apiculteur. La température de ces deux dernières nuits est descendue à zéro juste. Un vent aigre, avec menaces de neige, même ici à 500 m., faisait frissonner les arbres prêts à se parer de leurs couronnes blanches, les dents-de-lion restaient soigneusement closes, les merles et merlettes avaient l'air de frissonner aussi et l'apiculteur se disait déjà : Encore une année semblable aux autres. Aujourd'hui, tout se réveille, il faut peu de chose vraiment pour changer bien des dispositions. C'est la caractéristique de ce coquin d'avril d'éveiller un jour tous les espoirs et le lendemain de froisser toutes ces espérances.

Des nouvelles que nous avons reçues et des quelques observations faites, il résulte que l'hivernage s'est en général bien passé, mais que les colonies ont de la peine à se développer, par suite sans doute des

nuits qui sont toujours restées très froides. Dans les ruches vitrées, on pouvait constater que le groupe, même dans les plus fortes colonies, ne s'étendait pas sur plus de quatre à cinq rayons et n'arrivait pas jusqu'à l'arrière de ces mêmes rayons, ceci bien entendu aux premières heures du matin ou le soir. Les quelques jolies journées du milieu du mois ont pourtant donné un peu d'élan et s'il pouvait faire joli temps pendant une quinzaine, cela améliorerait bien des choses. Mais où sont les années où l'on mettait la hausse déjà vers le 20 avril et ou à fin de ce mois, je pouvais même déjà préparer les seconds étages...

Il n'y a pas lieu toutefois de se décourager et à ce sujet nous vous rendons attentifs à ce que dit notre excellent collaborateur, Monsieur J. Magnenat dans les « Echos de partout ». C'est judicieux et nous avions besoin de lire ces lignes qui viennent à point nommé pour lutter contre les défaitistes et aussi contre l'impression que l'on pouvait avoir, en lisant le journal, d'une apiculture compromise par des maladies toujours plus nombreuses et plus menaçantes.

Il n'en reste pas moins que mon premier conseil pour le mois de mai, c'est celui-ci : observez et exercez-vous à observer. Exercez votre coup d'œil et cherchez à contrôler les symptômes des maladies. Si vous remarquez quelque chose d'anormal, prélevez une vingtaine d'abeilles et envoyez-les à examiner au microscope à l'inspecteur régional; celui-ci, s'il n'arrive pas à formuler un sûr diagnostic saura bien faire suivre l'envoi vers notre station fédérale du Liebefeld. Il s'agit de dépister les foyers possibles et d'arriver à ce que tous les apiculteurs, débutants y compris, sachent rapidement reconnaître les premières manifestations d'un état anormal dans une colonie.

Ce premier conseil, dans ce mois de mai où l'on peut très facilement examiner une ruche sans trop de risques, je le fais suivre d'un second : profitez de cette saison où l'on a facilement de jeunes reines ou des cellules de bonne souche pour renouveler tout votre personnel royal, pour éliminer tout ce qui ne vous donne pas entière satisfaction. Il ne faut plus « mèdzer », il ne vaut plus la peine d'essayer de remonter une colonie, il est bien plus simple, avec l'une ou l'autre des méthodes d'élevage de reine, d'arriver à se procurer une série de jeunes majestés (ou de jeunes mères si vous voulez) qui vous donnent de fortes populations bien plus résistantes de par leur force même, sans parler des résultats bien meilleurs aussi au point de vue récolte. Cette récolte, préparez-la. Tout d'abord ayez votre matériel bien prêt, bien en ordre et en bon état. Eliminez tous les rayons de hausse défectueux ou trop vieux, ceux qu'on a fabriqués avec des

morceaux de rayons. Ils peuvent encore servir sans doute, mais il vaut mieux, n'est-il pas vrai, loger de beau miel dans de beaux cadres et non plus dans ces choses presque innommables que l'on voit parfois dans des ruchers négligés. Faites-en bâtir, si la récolte donne un peu généreusement afin d'en avoir une belle provision.

Les essaims seront-ils nombreux ? Je ne vous le dirai pas... pour cette excellente raison que je n'en sais rien. Mais si vous voulez en acheter, souvenez-vous des prescriptions concernant le transport des abeilles et lisez l'article plein de vérité de M. Aug. Lassueur dans le présent numéro. Ces prescriptions variant de canton à canton, je ne puis vous les indiquer ici, demandez-les à votre inspecteur. Elles paraissent vexatoires, encombrantes, contraires à la sacro-sainte liberté du commerce, mais en somme, pour qui veut réfléchir, elles sont dans l'intérêt de tous, car l'on sait comment se propagent les maladies et comment tout-à-coup telle maladie apparaît dans telle région à la suite d'un achat ou d'un transport.

Aux essaims que vous aurez de votre rucher même, donnez tous les soins possibles. Même en temps de récolte, distribuez-leur de bonnes rations de sirop jusqu'à ce que tout soit bâti et, vous aurez alors une satisfaction rare et la vue de ce qu'un essaim est capable de faire: des rayons bien droits, des plaques de couvain en cercles concentriques, des provisions logées à la perfection et en regardant tout cela vous aurez l'image exacte de ce que doit être toute colonie. Il se peut d'ailleurs que ces soins soient immédiatement payés cette année même, car nous l'avons expérimenté plusieurs fois : un essaim fort arrivant avec les soins voulus a donné une belle hausse.

Les stocks de miel ne généreront pas la vente cette année. Nous devons donc faire notre possible pour produire en Suisse au moins une partie de la consommation et notre miel vaut certainement tous les autres. Gardons jalousement sa réputation et donnons-lui tous les soins de propreté qui ont contribué à lui faire cette réputation.

En fait de réputation, j'ai failli en faire une belle à notre cher Dr Morgenthaler. Les ministres du culte ont presque aussi mauvaise écriture que les médecins, ce qui n'est pas peu dire. Pour une fois, depuis longtemps, que j'avais laissé la machine à écrire pour reprendre la plume, j'ai fait dire à M. Morgenthaler dans le dernier *Bulletin* (page 124) qu'il y avait lieu d'organiser des «infections générales»... Ce que nous en avons ri. Heureusement les lecteurs du *Bulletin* sont tous des gens fort intelligents, plus en tout cas que leur malheureux rédacteur, et ils ont corrigé d'eux-mêmes et compris : inspection. Et le Dr Morgenthaler ne s'est pas offusqué, c'est même lui qui a le plus

ri de cette jolie coquille. Cette bâvue justifie le propos que me tenait mon syndic, avec un fin sourire : « Pour un ministre, vous n'écrivez pas trop mal... ». Me voilà obligé de revenir de l'opinion encore très modeste que j'avais de mon écriture. Que va-t-il rester de bon à ce pauvre rédacteur ?

Joyeux mois de mai, belles journées auprès de votre rucher et puissiez-vous avoir des mains calleuses à force de transporter des hausses pleines et de manier le couteau à désoperculer.

Daillens, 19 avril.

Schumacher.

MORTALITÉ EN MASSE D'ABEILLES CAUSÉE PAR UN NOURRISSEMENT AU SEL

Institut du Liebefeld. — Directeur : Prof.-Dr R. Burri.

L'apiculture moderne est entrée dans un nouveau stade. Depuis que le R. P. Girker, à Meran, Tyrol du Sud, a publié ses essais avec le sel de Glauber, essais qui selon ses dires auraient sauvé 200 colonies, on a tenté de lutter contre le noséma avec le currissement au sel. Dans la littérature on rencontre toute une série de remèdes qui « sans aucun doute » ont été employés avec succès. Il s'agit avant tout de sel de Glauber, de sel de cuisine, de sels de calcium, de phosphates, etc., substances qui par elles-mêmes ne comptent pas parmi les toxiques.

On se guide, selon mon idée très justement, sur le fait que le sucre employé pour le nourrissement d'hiver ne saurait remplacer complètement le miel et qu'il lui manque en premier lieu les sels nutritifs. On veut obvier à ce défaut en incorporant simplement les sels déficitaires à la nourriture destinée à l'hivernage, mais nous devons avouer que nous possédons bien peu d'expérience sur la valeur de ce nourrissement. Je ne suis donc nullement étonné si les essais entrepris de l'autre côté du Brenner ont, pour la plus grande partie, été négatifs. On nourrissait aussi longtemps et aussi copieusement que l'on avait le sentiment de devoir le faire, se dirigeant en l'occasion d'après les observations faites sur l'homme et oubliant complètement que l'organisme de l'abeille n'est pas identique à celui de l'homme, et est soumis à de toutes autres conditions. Premièrement, l'abeille concentre la nourriture donnée sous forme peut-être très liquide et le sel, qui dans la solution de sucre était à peine appréciable, augmente son effet proportionnellement à la concentration et ceci peut provoquer juste le contraire de ce qu'on attendait : soit une intoxication des colonies. De plus l'abeille est obligée de se nour-

rir avec cet aliment pendant tout l'hiver et elle ne peut avoir le choix entre une nourriture saine et une nourriture malsaine. Les conditions dans lesquelles vit le groupe hivernal l'obligent à se nourrir avec cette nourriture qui lui porte préjudice. Nous ne devons pas perdre de vue ces faits et il est de toute nécessité de procéder avec prudence ; ce ne sont que des essais poursuivis pendant des années qui pourront nous indiquer les conditions certaines pour agir avec sûreté. Un cas de nourrissement avec des sels apparemment inoffensifs, tel qu'il a été exécuté pratiquement, prouvera suffisamment que nous ne nous tenons qu'à des faits dûment prouvés par l'expérience. Voici la lettre de l'apiculteur en question :

23 février 19...

Aujourd'hui j'ai fait une visite à mon rucher distant de deux heures et à ma stupéfaction navrée, je constatais que sur 34 colonies plus de la moitié avait péri et était souillée de taches de dysenterie. L'an dernier il y avait un peu de noséma et à fin juillet, après la récolte, j'incorporais dans la nourriture pour l'hivernage et pour chaque colonie 4 à 5 grammes de sel de Glauber par litre de sirop. A fin août je cessais avec le sel de Glauber et le remplaçais par la même quantité de sel de cuisine jusqu'à la fin du nourrissement. Les colonies qui ont péri avaient encore de la nourriture en surabondance, etc...

Dans une lettre ultérieure, le même apiculteur annonçait la perte de 29 colonies exactement.

Dans les abeilles envoyées à l'examen, on ne put trouver la moindre trace de maladie, et on pria l'apiculteur d'expédier également un échantillon de la nourriture pour l'hiver. L'aspect de ce miel composé de nourriture hivernale était normal, mais son goût était fortement salé et amer, si bien qu'après des heures on le ressentait encore sur la langue. L'examen de ce produit donna les résultats suivants :

Concentration des ions d'hydrogène (PH.) = 3,98.

Conductibilité = 0,00201.

Chlore dans 100 gr. de miel = 124,4 milligrammes.

Acide sulfurique dans 100 gr. de miel = 109,0 milligrammes.

FERMENTS

Invertase : 1 gramme de miel invertit en 5 heures.
40 milligrammes de sucre de canne.

*Diastase*¹ : 1. jaune ; 2. jaune ; 3. rougeâtre ; 4. rouge ; 5. violet ;
6. bleu ; 7. bleu ; 8. bleu.

¹ Pour la méthode employée, consulter l'annuaire d'apiculture de la Suisse 1925.

La concentration des ions d'hydrogène doit être considérée comme normale. La conductibilité rend des services très grands pour la reconnaissance de cette espèce de nourriture et, dans notre cas, a énormément augmenté par rapport à la conductibilité d'un miel normal puisqu'un produit normal ne montre en moyenne qu'une conductibilité de 0,00100. Jointe à la dégustation, elle permet de conclure à un contenu anormalement grand de substances minérales et en fait, je constatais une présence de chlore de 5 à 6 fois plus grande que normalement. Réduite par le calcul en sel de cuisine (chlorure de sodium), cela représente pour 100 grammes de nourriture d'hiver 205,1 milligrammes. L'excès d'acide sulfurique comparé au miel normal est encore plus marqué ; dans le miel de fleurs normal je trouvais 3,6 milligrammes d'acide sulfurique pour 100 grammes de miel, si bien que l'échantillon de cette nourriture d'hiver en contenait 30 fois plus. Réduit en sel de Glauber cela revient à dire que 100 grammes de cette nourriture en contenait 158 milligrammes.

Il me sembla également intéressant de connaître les effets des fermentations dans des conditions aussi anormales. Dans un miel normal l'invertase peut invertir jusqu'à 1000 milligrammes en 5 heures et la diastase est capable de réduire au moins jusqu'à la quatrième solution, jaune, donc complètement. L'action des fermentations du produit envoyé peut donc être taxée de très faible.

Ces explications démontrent, comme je l'espére, avec toute la netteté possible, qu'il faut agir avec beaucoup de prudence si on veut incorporer des sels à la nourriture. Avant de se lancer dans des essais en grand, il convient d'obtenir des directives auxquelles chaque apiculteur doit se tenir. On ne pourra employer avec succès et sur une grande échelle l'adjonction de sels nutritifs que lorsque nous connaîtrons la valeur nutritive physiologique d'un sel, sa concentration dans la nourriture d'hiver, la durée des essais et éventuellement le laps de temps écoulé entre chaque nourrissement, etc.

Il ressort également du présent travail qu'une méthode exacte de détermination des minéraux n'a pas seulement de l'importance pour fixer la valeur du miel dans le sens de la physiologie de la nutrition, mais qu'elle peut rendre encore de précieux services dans la détermination des causes des intoxications si souvent problématiques chez les abeilles. Dans le cas mentionné plus haut, il ne s'agissait que de faire la preuve exacte de différences dans le contenu de certains composés minéraux du miel, différences qu'on peut en tout cas taxer de minimes. La microchimie a là, sans doute aucun, un vaste champ à disposition pour procéder à des études qui sont importantes pour l'apiculture en général.

(Le traducteur : Dr E. R.)

Dr Elser.

ECHOS DE PARTOUT

La loque chez les guêpes.

Le professeur A.-S. Mikailoff, directeur de la station d'apiculture de Tula, Russie, a reçu de la province de Novgorod un nid de guêpes avec dix larves mortes. Ces larves contenaient de nombreux bactéries du platon qui, inoculés à une colonie d'abeilles, ont déterminé l'apparition de la loque européenne. Mikailoff conclut que la loque peut être transmise aux abeilles par les guêpes.

L'acariose en Russie.

L'acarapis woodi a été découvert dans le rucher de la station d'apiculture de Saratov. On se demande où il n'existe pas.

Et les amibes aux Etats-Unis.

Le Dr Bulger, du Bureau d'entomologie de Washington, a trouvé dans deux colonies de l'établissement, des abeilles atteintes de kystes des tubes de Malpighi, causés par les amibes de Maassen. C'est paraît-il, la première fois que cette maladie est constatée aux Etats-Unis.

Développement de l'organisme de la reine et de l'ouvrière.

Les deux ovaires d'une bonne reine contiennent chacun environ 150 tubes ovigènes. Chez les ouvrières, le nombre de ces tubes varie de un à 12 pour chaque ovaire. D'après le professeur russe Koshenikov, chaque larve possède, au moment où l'œuf éclot, les rudiments des futurs ovaires. Pendant la période larvale, ces rudiments se développent chez les larves d'ouvrières de la même manière que chez celles nourries dans les cellules royales. Lorsque la larve est sur le point de se transformer en nymphe, chaque ovaire contient environ 200 rudiments de tubes. A ce moment intervient un phénomène fort curieux : la plupart des organes de la larve se désagrègent, et les produits de cette histolyse sont l'origine des organes de la nymphe et par conséquent de l'insecte parfait. C'est alors que les ovaires rudimentaires de la larve disparaissent presque tous, tandis que ceux de la reine se développent d'une façon normale. La spermathèque se développe aussi chez la reine seulement.

Koshenikov pensa qu'il était peut-être possible d'obtenir des êtres intermédiaires entre l'ouvrière et la reine ; il diminua la quantité de nourriture contenue dans les cellules de reines, et il obtint de cette manière des abeilles qui n'étaient ni des ouvrières, ni des reines.

Les observations de Koshenikov furent publiées en russe de 1900 à 1905. Plus tard, les savants allemands Zander et Becker constataient que les larves d'ouvrières introduites dans des cellules de

reines plus de trois jours après l'éclosion de l'œuf, donnaient des femelles avec un nombre très restreint de tubes ovigènes, environ 40 par ovaire pour des larves de trois jours et demi au lieu de 150 pour les reines d'essaimage. Par contre, les reines élevées au moyen de larves de un et deux jours produisent des reines parfaites. Rappelons que l'Américain Bruce Lineburg a établi que les larves d'ouvrières reçoivent quelquefois du pollen avant la fin du deuxième jour, contrairement à ce qu'on croyait autrefois.

La conclusion pratique de ces faits, c'est que les reines doivent être élevées au moyen de larves ayant deux jours au plus ; il est peut-être utile de le rappeler à cette époque de l'année. Une autre conclusion est qu'il est nécessaire d'avoir, dans la colonie d'élevage, suffisamment d'abeilles âgées d'une à deux semaines, les seules qui produisent abondamment la gelée larvale indispensable.

L'abeille est nécessaire à l'horticulteur.

Les lignes suivantes n'ont pas été écrites par un apiculteur, mais par M. H.-D. Hootman, spécialiste pour l'horticulture à la Station expérimentale du Michigan, et secrétaire de la Société d'horticulture de cet Etat. Nous les empruntons à l'*A. B. J.*

Les horticulteurs ne se rendent pas toujours compte des services que leur rend l'abeille. Toute la question de la pollinisation est au surplus mal connue. Beaucoup ne savent pas ce qui se passe dans la fleur avant que le fruit *noue*. Tout d'abord, le pollen doit être transporté des étamines sur le pistil, et beaucoup d'horticulteurs ont vaguement l'idée que ce transport a lieu d'une fleur à l'autre, ou même d'un verger à l'autre par le vent. C'est inexact : le pollen des arbres fruitiers est humide ; il est rarement, si jamais, emporté par le vent. Le transfert est effectué par les insectes, spécialement par les abeilles.

Le printemps dernier, un horticuliteur du Michigan me disait : « Je n'ai jamais vu une abeille dans mon verger, et cependant j'ai toujours des pommes ». Pour être exactement renseigné, il construisit, à ses frais, autour d'un pommier Mac-Intosh, une cage de 18 pieds de diamètre, qu'il couvrit de mousseline pendant la floraison. Il enleva le voile avec une curiosité bien compréhensible. Huit pommes, exactement, avaient noué à l'abri des insectes, tandis que les autres pommiers de la même rangée donnaient une récolte de 12 à 15 boisseaux chacun.

Cet horticuliteur sait maintenant à quoi s'en tenir ; il a pris des arrangements pour avoir 50 ruches dans son verger au printemps prochain.

Acariose. Une lueur d'espoir.

L'article du Dr Morgenthaler paru dans le dernier *Bulletin* semble avoir jeté la consternation parmi les apiculteurs. Beaucoup ont l'air d'avoir perdu courage, et un très grand nombre de ruches sont à vendre. M. le Dr Morgenthaler publiera prochainement le résultat des nombreuses observations qu'il a été à même de faire depuis une année, et nous croyons que son travail fera époque dans l'histoire de l'acariose. En attendant, et sans préjuger en rien les conclusions du savant bactériologue, nous pensons devoir porter immédiatement les faits suivants à la connaissance des apiculteurs.

Dans une localité vaudoise du district d'Aubonne, un rucher de 15 colonies fut détruit en 1923 pour cause d'acariose. L'année suivante, un autre rucher voisin périt entièrement pendant l'hiver, très probablement par suite de la même maladie ; ce rucher comptait une vingtaine de colonies. Or cette année, au mois de février, des échantillons furent pris dans les 51 ruches du même village : *le Liebefeld n'y a trouvé aucun acare.*

Dans la région de Montreux, deux ruches furent détruites en 1923 et cinq en 1924, dans trois ruchers voisins les uns des autres. Ces ruchers comptent actuellement 24 colonies. Des échantillons de chacune de ces ruches ont été prélevés en février et mars dernier : *le Liebefeld n'y a trouvé aucun acare.* D'autres ruchers de la contrée sont, il est vrai contaminés, mais on ignorait qu'ils fussent malades.

Nous croyons donc pouvoir dire : apiculteurs, ne désespérez pas et surtout, ne jetez pas le manche après la cognée ! Que chacun soit vigilant et signale, si possible, la maladie dès son apparition. Evitons d'acheter des abeilles au loin, sous quel prétexte que ce soit. Ne négligeons pas nos ruchers, et nous viendrons à bout de l'acariose comme nous sommes venus à bout de la loque.

J. Magnenat.

LE TRAVAIL DE L'ABEILLE

Le travail humain n'est peut-être pas comparable à celui de certains animaux. En voici la preuve dans quelques exemples :

C'est avec raison qu'on dit : « l'abeille diligente ». Veut-on savoir la quantité de sucre que peuvent contenir certaines plantes, et ce que les abeilles en peuvent tirer de miel ?

Cent-vingt-cinq fleurs de trèfle produisent environ un gramme de sucre ; donc pour obtenir un kilogramme de sucre, il faut cent-vingt-cinq mille fleurs de trèfle. Or chaque fleur de trèfle comptant 60

petites divisions de fleurs, ce sont 7 millions et demi de petits calices qui doivent être mis en contribution pour obtenir un kilogramme de sucre. Le miel contient à peu près 75 % de sucre, d'où il faut conclure qu'un kilogramme de miel est extrait de 5,600,000 fleurs (cinq millions six cent mille). C'est donc ce nombre prodigieux de fleurs que les abeilles doivent visiter et fouiller pour produire leur kilo de miel... Avis aux indolents et aux paresseux.

(*Communiqué par H. Steffen, Neuverville.*)

ÉLEVAGE DES REINES ABEILLES POUR USAGE COMMERCIAL OU PERSONNEL

(SUITE)

167. Procédant avec ordre pour mettre en pratique cette méthode, préparez les deux ou trois cadres avec amores de cire gaufrée, décidez dans quelles ruches vous voulez les loger et marquez les colonies qui devront soigner provisoirement les cadres pris à la ruche qui doit fournir les œufs en veillant à ce que ces cadres soient bien couverts d'abeilles, ceci pour éviter la mort du couvain.

168. Au moment de l'opération, allez au rucher avec les cadres préparés et la caisse de transport ; posez les cadres près de la ruche désignée, ouvrez-la après avoir enfumé, prélevez les rayons, secouez les abeilles et la reine dans la ruche même, en enfermez les cadres dans la caisse.

169. Mettez en place les cadres amorcés, placez la partition et fermez la ruche. Distribuez les rayons dans les ruches marquées. Avant de prélever les cadres avec amores, observez à quelle ruche vous voulez les confier pour y faire construire les cellules royales. Nourrissez-la le soir si le temps est contraire et, le moment venu, de lui donner ces cadres amorcés (alors en construction dans la ruche de choix, et qui sont garnis d'œufs), ouvrez-la, détruisez les cellules qu'elle pourrait avoir commencées, enlevez la reine et faites la place pour les cadres préparés.

170. Si vous craignez qu'au moment opportun vous ne trouviez aucune colonie en train de se préparer à essaimer, stimulez comme il a été dit au n° 152.

171. Quand vous aurez prélevé les cellules royales, laissez-en une à la ruche ou rendez-lui la reine que vous avez tenue en cage ; dans une boîte d'expédition contenant du candi, ou un morceau de

rayon, avec quelques abeilles qui lui tiennent compagnie. Je ne vous conseille pas de la tenir encagée dans une ruche ; car elle pourrait être laissée mourir de faim, dans le cas où elle ne pourrait se nourrir elle-même.

172. Th.-W. Cowan a l'habitude de nourrir au printemps la colonie choisie pour l'élevage des reines et celle de laquelle il veut des mâles en grand nombre. Quand les premiers mâles commencent à voler, il place un beau rayon de cellules d'ouvrières dans la ruche d'élevage, où il sera rempli d'œufs. Trois jours après, il enlève la reine qui sera utilisée de quelque manière. Il enlève aussi tous les rayons contenant du couvain découvert et les confie momentanément à d'autres ruches. Ceci dans le but que les cellules royales se construisent sur le cadre placé à cet effet.

Toutefois, il est bon de visiter ceux qui restent trois jours après.

173. Les abeilles commenceront aussitôt à éléver des reines. Avec un bâton, élargissez les cellules que vous désirez voir transformer en celles royales, de façon à rompre les parois voisines, spécialement celles d'en-dessous. Il convient d'avoir les cellules sur le bord, afin de pouvoir les couper facilement. Dans ce but, le rayon est coupé tout à l'entour jusqu'aux cellules où l'on veut des cellules royales.

174. Faites tout votre possible pour que les reines soient élevées à partir de l'œuf et non au moyen de larves, car les premières, ayant l'avantage de recevoir une abondante nutrition dès le début, sont de qualité supérieure.

175. Nous avons ainsi de 10 à 20 cellules commencées dans les meilleures conditions, et après huit ou neuf jours, l'apiculteur pourra former ses nuclei (voir n°s 375 et suivants).

Les abeilles devront récolter nectar et pollen en quantité, dès que les cellules sont commencées ; au cas contraire, on nourrira.

176. Cette méthode a le défaut d'interrompre le travail d'une bonne ruche et de compromettre la récolte. Cowan la modifie comme suit : il prend seul le cadre avec œufs et en fait construire les cellules royales à une autre ruche, à laquelle il veut changer la reine. Cette ruche est rendue orpheline trois ou quatre jours avant que le cadre avec les œufs soit prêt à être repris.

177. Une fois prêt, on élargit les cellules avec le bâton précité et on place le rayon dans la ruche orpheline, après avoir visité à fond, pour détruire les cellules commencées.

178. Environ huit jours après, on prélève les cellules royales moins une et, ainsi, la ruche à laquelle on voulait changer la reine en obtient une de choix. Sur le moyen de suspendre les cellules dans les ruches entre les cadres, voir les n°s 423 et suivants.

179. Il est rappelé que les rayons portant les cellules royales ne se secouent pas pour en chasser les abeilles. Il est même prudent de ne pas les retourner.

180. Les méthodes exposées jusqu'à maintenant sont suffisantes pour éllever les reines nécessaires à son propre usage. Celui qui désire en obtenir davantage dans un but commercial avec la même méthode d'orphelinage adoptera une des méthodes qui suivent :

Méthode Alley.

181. Une claire description, plus claire et plus complète que celle donnée par l'auteur dans son petit volume est celle due à A.-C. Miller, qui le vit travailler. Elle fut écrite à la requête de Alley lui-même.

182. 1^o On choisit une colonie extrêmement forte ;

2^o Cette colonie est privée de son couvain, de sa reine et de tous ses rayons. Les abeilles sont enfermées pendant six heures dans une ruche bien ventilée. Avant de commencer cette opération, la ruche est enfumée et tapotée afin que les abeilles se remplissent de miel autant qu'elles peuvent s'en gorger ;

3^o Des bandes de rayons contenant un œuf dans une cellule et point dans la suivante, etc. (voir n° 158), sont fixées, une fois les six heures écoulées, à des traverses dans un ou plusieurs rayons. A leur tour, ceux-ci sont placés dans une ruche, alternant avec des rayons de pollen et de miel. La ruche est mise à la place qu'occupaient les abeilles enfermées, et ces dernières sont transvasées dans cette ruche, immédiatement ;

4^o Vingt-quatre heures après que la colonie d'élevage commence à travailler sur les cellules, les cadres sont repris et donnés à des colonies rendues orphelines douze heures auparavant, mais non privées de leur couvain ;

5^o Cinq jours après les cellules, alors operculées, sont prélevées de ces colonies et mises dans une forte ruche orpheline ;

6^o Deux jours avant l'éclosion, les cellules sont encagées et mises dans la même ruche.

183. Alley, poursuit l'écrivain, tient sa reine de choix dans une ruche contenant des cadres de 12 ½ sur 12 ½ cm. Il maintient cette

ruche peuplée d'abeilles jeunes par l'adjonction fréquente de couvain naissant et un nourrissement continu. Il fait cela parce que cela lui permet d'avoir des œufs sitôt qu'il le désire. Il connaît leur âge heure par heure, les prélève avec peu de danger pour la reine, avec rapidité et peu de fatigue et sans le déficit qui se produit lorsque l'on dérange une grosse colonie. Dans une grande ruche ou un nucléus à grand cadre, on ne peut pas obtenir des œufs déposés quand on le veut.

184. Une petit cadre fournit des œufs pour cinquante à soixante reines et, ces œufs éclosent une heure après avoir été donnés aux abeilles orphelines, tellement son travail est calculé exactement. On voit ainsi que les futures reines reçoivent de la gelée royale dès l'instant de leur naissance.

185. J'observais un jour M. Alley sans qu'il s'en aperçoive, avec le montre en main ; et, du moment où il vint à la ruche prendre les œufs, puis couper le rayon par bandes, les fixer aux traverses, détruire alternativement un œuf, placer les cadres dans des colonies fournies de miel et de pollen, et y faire passer les abeilles, eh bien ! il s'écoula en tout exactement deux minutes.

186. M. Alley prend des précautions pour qu'il y ait toujours de la nourriture dans les ruches qui élèvent des reines, et sur toutes il maintient des nourrisseurs toujours pleins. Il ne se fie jamais aux floraisons. Il prend les cellules des colonies qui les ont commencées et les place au milieu de colonies orphelines, mais pourvues de couvain pour que les larves de reines aient le bénéfice des jeunes nourrices tout le temps de leur croissance.

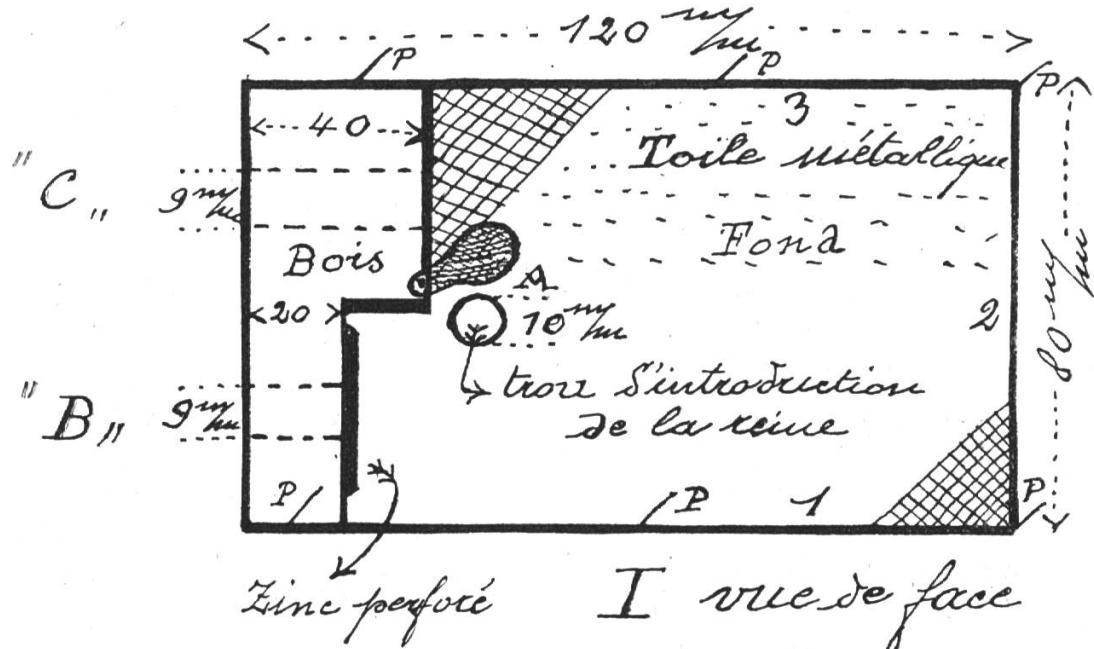
187. A peine les cellules sont-elles operculées qu'il les prend de ces colonies seulement par économie, pour leur restituer leur reine, ce qui les rétablit en conditions normales. Il a certainement amené l'emploi économique des colonies à un véritable art.

188. Voici maintenant le seul défaut de la méthode de Alley : la mise en cages des cellules royales. Pour lui, c'est un travail expéditif et simple, bien que ce soit une opération désagréable, à cause du miel qui vous englue les doigts. Avec les cupules de bois (n° 245), les cellules sont certainement encagées plus vite et plus proprement, mais je n'ai pas encore entendu une autre raison valable de leur supériorité, et cet avantage est obtenu à quel prix !

(A suivre.)

CAGE A REINE

Invité par plusieurs amis apiculteurs de faire connaître aux lecteurs du *Bulletin* la cage d'introduction que j'utilise avec succès depuis 1925, je m'empresse de le faire d'autant plus que cette cage n'est

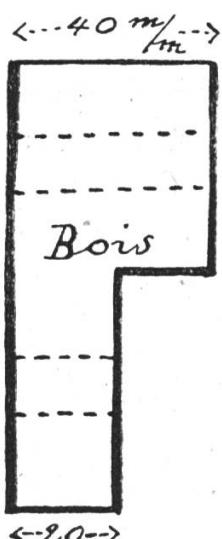
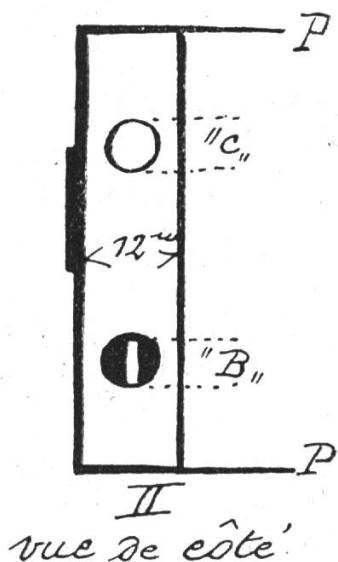


P = pointes pour fixer la cage contre le rayon, 6 en tout.

La partie qui fait face au fond est absolument libre, ce qui fait que la reine est directement sur le rayon.



= obturateur en aluminium du trou d'introduction de la reine.



Cette partie est en bois dur, les trois petits côtés sont en toile métallique, ainsi que le fond.

pas inconnue de tous ; mais, je lui ai apporté une ou deux modifications qui sont toutes à l'avantage de la dite cage.

Mode d'emploi : chercher la reine à changer, une fois trouvée il suffit de la placer sur du couvain éclosant. Les deux orifices auront été au préalable remplis de candi. La reine sera introduite par le trou A une fois la cage fixée sur le rayon et seule (les abeilles naissantes lui feront sa garde). Il faudra environ vingt à vingt-quatre heures pour dégager le petit canal B, qui permettra aux abeilles de la ruche de faire plus ample connaissance avec la nouvelle mère sans toutefois permettre à cette dernière de sortir, un zinc perforé obstruant le canal. Le deuxième canal C sera dégagé, entre quarante-quatre et quarante-huit heures ; à ce moment là seulement, la reine pourra prendre possession des lieux et, sera à coup sûr acceptée. Voici les avantages de cette cage. La reine se trouve dans son propre milieu sur le rayon, ayant des cellules à sa disposition ; elle aura conservé sa grosseur naturelle ; car, elle n'est pas prisonnière, elle est tout simplement parquée, ce qui lui permettra de pondre. Les gros défauts des cages actuelles sont d'emprisonner la reine dans un espace très restreint, ce qui n'est pas à son avantage ; cela la fatigue, chaque apiculteur n'ignore pas les efforts qu'elle fait pour se dégager ; la reine étant épuisée diminue de grosseur ; elle perd beaucoup de sa valeur comme pondeuse, et, lorsque les abeilles l'ont dégagée, elle est souvent mal venue, et mise à mort. La nouvelle cage sera retirée environ cinq jours après l'introduction ; elle a 12 mm. d'épaisseur et va très bien entre deux cadres.

Je ne vous dirai pas « eureka » amis apiculteurs ; mais, tout simplement faites-en un essai, je suis sûr que vous n'en voudrez plus d'autre ; c'est simple et parfait.

L. M. B.

DE QUELQUES REMÈDES ESSAYÉS CONTRE LE NOSÉMA ET QUI AURAIENT DONNÉ DE BONS RÉSULTATS DANS DE NOMBREUX RUCHERS

Comme appendice au rapport de la Commission du noséma de 1927, M. le Dr Morgenthaler publie la liste de quelques remèdes employés contre le noséma ; la chose pouvant avoir de l'utilité nous donnons ci-dessous la traduction libre du travail cité.

a) Nourrissement avec des *tisanes* par M. Wäfler-Wyss, inspecteur des abeilles à Aeschi (Spiez). On prépare une forte tisane au moyen de racines de gentiane coupées ou moulues, auxquelles on

peut ajouter divers herbages. Sur 10 litres d'eau on prend 15 à 20 grammes de ces racines, et fait bouillir le tout au moins pendant une heure ; ensuite on filtre et complète l'eau des 10 litres perdue par l'évaporation. Pour préparer le sirop on utilise cette tisane à la place d'eau selon la proportion généralement utilisée de 7 décilitres pour un kg. de sucre.

Les colonies dont les abeilles mortes ont été reconnues infectées au microscope, sont soumises de la façon suivante à une cure avec cette tisane à l'époque de la révision du printemps, donc à fin mars ou au début d'avril : avant tout, pour autant que le permettent le couvain et le pollen, on enlève les provisions de nourriture et on les remplace de suite par le sirop préparé avec la tisane de gentiane. A l'intérieur de la ruche (il s'agit de ruches Bürki) on abreuve la colonie avec la même tisane à laquelle on a ajouté du miel. Avoir soin de resserrer la colonie et de la tenir au chaud ; continuer jusqu'à fin avril à donner deux fois par semaine chaque fois un demi litre de tisane chaude. Les colonies trop affaiblies par la maladie ne comportent pas les frais d'une cure et sont à détruire. S'il y a menace de noséma, et par mesure préventive, il est bon de nourrir également de cette façon les colonies saines aussi bien au printemps qu'en automne. Le tout doit être fait avec une certaine mesure, autrement il est à craindre que le sirop curatif soit emmagasiné dans la hausse.

« Certainement il ne sera pas possible dans des ruchers très infectés et malgré l'application stricte du remède, de faire disparaître en une seule fois les parasites du noséma. Les bons résultats, voir même les résultats étonnantes, sont nombreux et ont suffisamment démontré qu'en un à deux ans on peut combattre le noséma à un tel point, qu'il ne peut plus être question de dégâts causés par lui » (J. Wäfler.)

b) Nosémacid de la maison Siegfried, à Zofingue, fabrique de produits chimiques, expérimenté dans de nombreux ruchers par M. J. Dambach, inspecteur des abeilles à Safenwil. Le nosémacid est une préparation d'argent colloïdal qui coûte 2 fr. 50 le flacon. On nourrit tous les trois jours avec un décilitre de bonne eau miellée à laquelle on ajoute une bonne cuillerée à thé de nosémacid cinq ou six fois de suite. L'eau miellée doit toujours être de préparation récente ; les récipients seront en ferblanc très propre ou en verre. Un flacon peut servir pour la cure de cinq à six colonies, cure qui se fait au printemps.

« Là où la cure a été faite à temps, le nosémacid a donné de bons résultats ; mais où on s'y prit trop tard, les succès furent en conséquence. Nous possédons au moins un moyen préventif contre des effets catastrophiques du noséma. » (J. Dambach.)

c) Traitement du noséma par le *chinosol et le phosphate de calcium*, d'après le *D^r E. Fischer*, à *Thierachern*. On donne le chinosol dans une solution de 1 : 10,000 dans de la tisane (wermouth, tilleul, pimprenelle, racines de gentiane, etc.). On mélangea un décilitre de la solution de chinosal à 1 : 1,000 (une pastille de un gramme par litre d'eau) à chaque litre de sirop-tisane et mit cette solution chaude dans les abrevoirs contenus dans les ruches. Lors du nourrissement du printemps et début de l'automne, on peut également joindre ce mélange de thé-chinosol au sirop de sucre. En même temps que cette désinfection, il faut songer à fortifier l'organisme des abeilles et pour cela on ajoute du phosphate de calcium à la nourriture d'hiver (un gramme = une pointe de couteau par litre de sirop). Le phosphate de calcium peut être également utilisé lors de la confection de plaques mellifères. Concurremment avec ce traitement par des remèdes, on doit mener une vigoureuse campagne de propreté. (Eviter de mélanger les cadres, nettoyage des outils après chaque opération, nettoyage fréquent des ruches, ordre et propreté dans et autour du rucher, renouvellement systématique des rayons.) Surtout avoir en vue le maintien au chaud de la colonie. Pour le nourrissement on emploiera à part le sucre blanc du sucre candi (sucre rouge) dans la proportion de 1 : 4.

« Le traitement avec le chinosol et le phosphate de calcium et l'application systématique des mesures de propreté et d'isolement ont donné dans la région de notre société, des résultats satisfaisants. Si par ci, par là, on retrouve encore du noséma au microscope, les ruches « phtisiques » sont pourtant devenues une rareté et nos apiculteurs envisagent l'avenir avec tranquillité. » (E. Fischer.)

d) A l'étranger, spécialement en Autriche et dans la Haute-Italie, on recommande beaucoup la lutte contre le noséma par une *solution saline*. Pour quatre litres de sirop on prend une cuillerée à soupe pleine de sel de Glauber et tout autant de sel de cuisine. Tôt au printemps, chaque colonie reçoit un quart de litre de cette solution et la même quantité tous les trois à cinq jours jusqu'à ce qu'elle ait absorbé deux à trois litres. Pour la nourriture d'hiver on donne la même solution mais sans adjonction de sel de Glauber. Le *R. P. Girtler*, professeur itinérant d'apiculture, Lana près de Meran, a expérimenté ce remède dans de nombreux ruchers et parle de succès stupéfiants. (Voir par exemple R. Girtler dans la *Bayrische Biene*, mai 1927, et J. Schweinester dans la *Tiroler-Vorarlbergbienenzzeitung*, mai 1926.)

e) *Sirop de sucre et tanin*. Le spécialiste autrichien pour les

maladies des abeilles, le Dr H. Pointner, recommande de donner contre le noséma une solution chaude de sucre à 1 : 1, à laquelle on ajoute 10/00 de tanin (et non pas 1 % comme le dit à la suite d'une erreur d'impression la première communication de Pointner, *Bienenwarter*, août 1927). La nourriture est donnée par grandes quantités (un litre à la fois) jusqu'à ce qu'on observe une amélioration notable. En automne on prépare l'hivernage avec la même solution de sucre-tanin. En même temps qu'on nourrit de cette façon, on doit observer les mesures les plus scrupuleuses d'hygiène (enlever le miel des colonies infectées, le remplacer par la solution, fonte des cadres infectés, nettoyage des ruches et des cadres, etc.).

La Commission du noséma recommande aux apiculteurs et aux sociétés de continuer des essais avec ces remèdes. Les essais n'auront pourtant de valeur que pour autant qu'ils auront été poursuivis d'après un plan minutieusement établi. Dans le même rucher, une partie des colonies est traitée avec les remèdes, une seconde partie ne reçoit que du miel ou du sirop et une troisième finalement, n'est pas nourrie du tout.

L'annotation de l'état et du développement des colonies devraient être faites en même temps que le contrôle microscopique. Le Liebefeld se charge gratuitement de ce contrôle là où il n'y a pas de microscope à disposition. De cette manière, on pourra non seulement porter un jugement définitif sur la valeur de ces remèdes, mais aussi accumuler un matériel précieux pour l'étude du noséma. Il va de soi que les colonies traitées tard au printemps ne recevront aucune hausse, sinon la nourriture y sera transportée et le miel ne pourra plus être considéré comme pur.

Le traducteur : Dr E. R.

GAFFES

Le 4 mars dernier en visitant les ruches d'un collègue, l'une fut trouvée avec deux cadres de couvain de faux bourdons. Dans ce couvain trois cellules royales avec des larves de mâles dont l'une operculee avec larve morte et presque sèche. Les abeilles donnant des signes d'orphelinage, la colonie fut décrétée orpheline trop hâtivement et sans vérification complète ceci en raison de la température un peu basse. Décision fut prise de lui donner une reine au plus tôt, car suffisamment forte, elle pouvait prétendre à une récolte cette année. Le

couvain de bourdons était disposé de façon régulière avec un seul œuf dans la même cellule ; cela aurait dû éveiller dans notre esprit l'idée de la présence d'une reine ; mais d'autre part les bourdons éclosants mal, insectes mal formés, l'attitude équivoque des ouvrières, tout cela renforça l'opinion contraire. Le 18 mars introduction d'une bonne reine en la déposant simplement sur un des cadres de couvain de bourdons ; elle fut immédiatement entourée et choyée comme si elle appartenait à la colonie.

Le lendemain 19 mars, surprise assez désagréable pour notre amour propre et fatal semblait-il pour l'avenir de la ruche, une reine était trouvée sur la planchette de vol au milieu d'un assez grand nombre de bourdons décapités en cellules le jour précédent. Celle-ci n'avait pas été tuée, donc ni pelotonnée, ni piquée, mais paraissait avoir passé une nuit froide dehors après expulsion. Il ne restait donc pas d'autre remède que la suppression de cette réfractaire et un commencement d'exécution eut lieu le 7 avril. Sans aucune précaution ou visite préalable, trois cadres furent secoués à 5-6 mètres du rucher mais, oh surprise, la plus grande partie du couvain de bourdons était transformée en belles plaques compactes d'ouvrières avec grand nombre de larves de tous âges et d'œufs. La reine fut cherchée immédiatement mais ne fut pas découverte ; elle a perdu la vie dans la bagarre ainsi que le témoigne un élevage actuellement.

Dans tout ceci quelles fautes ont été commises ? et que s'est-il passé ?

I. Les signes d'orphelinage étaient insuffisants et une recherche de reine s'imposait, car en toute autre raison et circonstances, celle introduite aurait été perdue. Cette fois-ci l'inverse s'est produit, les abeilles sentant leur propre mère incapable d'assurer l'avenir de la république, ont accepté l'étrangère en chassant la leur. C'est la première fois qu'il m'est donné de faire pareille constatation.

II. En aucun cas, même si sûrs que nous puissions l'être, une suppression de ruche par le secouage ne doit être entreprise, au printemps surtout, sans être absolument certain que l'on ne commet pas de bêtues de ce calibre.

Pour notre décharge, ajoutons que le temps restreint porte sa part de responsabilité dans cette histoire mais... ce n'est pas une excuse.

Prilly, 15 avril 1928.

A. Grobet-Magnenat.

SOYONS LOGIQUES S. V. P.

La semaine passée, je portais au train de 13 heures, en gare d'Onnens quelques reines que j'expédiais. Je recommandais à l'employé postal de ne pas laisser ces cages dans un courant d'air du fourgon. « Nous les mettons dans les sacs, me fut-il répondu, nous en recevons des quantités d'Italie et nous ne les traitons pas autrement ».

Hier, je recevais mon journal ; comme toujours, je le parcourus d'un bout à l'autre. Cette lecture finie, je restais songeur... Je pensais à notre Suisse romande menacée. En pensée, je voyais toutes ces sections, tous ces comités qui se dévouent sans cesse, qui sont à l'affût de tout ce qui peut faire prospérer l'apiculture, comme aussi à l'affût de tout ce qui peut lui nuire.

Je songeais à la lutte engagée, je voyais en pensée toutes ces conférences, ces congrès de savants à la recherche des remèdes propres à guérir les maladies dont nos pauvres abeilles sont atteintes ou menacées.

Je pensais au Liebefeld où tous ces essais, ces analyses, ces recherches se font continuellement pour le bien de notre apiculture suisse.

J'ai la certitude que M. le Dr Morgenthaler a écrit page 124 : « Qu'il faut organiser des inspections générales » et non « des infections générales ». Enfin, après lecture des recommandations de prudence pour achat de reines ou d'essaims, les paroles du postier me reviennent à la mémoire : « *Nous en recevons des quantités d'Italie* »... Mais oui ?... c'est comme ça... Voyez les annonces. Chez un seul éleveur, 10,000 reines sont disponibles en 1928.

Dans la Suisse allemande, l'élevage des reines est organisé, je n'en parlerai donc pas.

Dans la Suisse romande, il y aussi des éleveurs de reines, je dirai même de bons éleveurs, qui se donnent toute la peine possible pour améliorer leur rucher et celui de leurs clients en même temps.

J'irai plus loin, laissant de côté toute modestie ridicule, je dirai que je crois être de ceux-là, comme preuve évidente, je tiens à disposition de qui voudra, les nombreuses cartes et lettres de remerciements, pour les bonnes reines fournies depuis quelques années. En outre, je répèterai les paroles prononcées par M. Magnenat, inspecteur cantonal, qui visitait à fond mon rucher au mois de juin 1927 et se tournant vers moi me dit : « cela me fait du bien de voir un rucher aussi bien tenu, je vous félicite ». En outre, j'ai reçu de la Romande une médaille d'or pour 57 points sur 60.

Après l'assemblée de Moutier, l'année passée, où la Romande a pu visiter le rucher d'élevage de MM. Lovy et fils, à Undervelier, le *Bulletin* a donné un compte rendu très élogieux de mon collègue, M. Lovy.

Il y a encore d'autres éleveurs, consciencieux, je ne connais pas leurs installations, mais je suis persuadé qu'ils font tout leur possible pour livrer de bonnes reines à leurs collègues apiculteurs. Malgré cela, *nous en recevons des quantités d'Italie* ?

En Suisse romande, chaque canton a un ou des inspecteurs pour les abeilles, il y a des comités de la loque, des lois et règlements extra sévères, tel le dernier élaboré en Valais, où l'arbitraire frise de très près la légalité. On fait des dépenses énormes pour la propreté de l'apiculture suisse.

Il est interdit formellement de déplacer des abeilles sans une autorisation accordée après une visite de l'inspecteur. Pour vendre essaims ou reines, il faut chaque année une autorisation de l'inspecteur et pour l'obtenir, il faut montrer un rucher propre sous tous rapports et sur tous les points, c'est juste, c'est logique, on s'y soumet, bon gré, mal gré. *Mais il en vient des quantités d'Italie*, et celles-là, qu'apportent-elles ? Que demandons-nous à ces éleveurs étrangers ? Quelle garantie peuvent-ils fournir ? Pensez-vous que ceux qui élèvent 10,000 reines pendant 4 mois, soit à peu près 100 reines par jour de travail, puissent les suivre, les dorloter, les éprouver, les sélectionner ? Croyez-vous que si dans un de ces immenses ruchers une maladie vient à se déclarer on va arrêter immédiatement la vente et l'expédition des reines ? Ah, bien oui.

Par contre, en Suisse romande, spécialement dans le canton de Vaud, si dans un rayon déterminé, il y a de la maladie, en dehors du rucher de l'éleveur, celui-ci est bouclé pour toute vente et toute expédition d'abeilles, même si son rucher est reconnu indemne de toute maladie quelconque.

Voilà bien le tableau de notre apiculture romande. D'un côté, pour l'éleveur apiculteur suisse, les formalités, les inspections, les précautions. De l'autre côté, pour l'éleveur étranger, liberté complète, pas de contrôle, pas de formalités. Pour les Suisses... le microscope... Pour les étrangers... les yeux fermés.

D'un côté, la Confédération et les cantons font de grosses dépenses pour lutter contre les maladies des abeilles, les apiculteurs, soit par cotisations, soit par impôt direct ou indirect, payent ces subsides et ces dépenses, par contre, que demandons-nous aux éleveurs étrangers, qui envoient des quantités de reines en Suisse : rien... pas

même 10 centimes de droits d'entrée. Liberté complète. Comme par dérision, ces marchands offrent sur leurs annonces : « Garanties vivantes... Franco douane ?... » Voilà des garanties qui ne coûtent pas cher ?... Cela me fait penser à un de mes amis qui disait un jour : « Il faut être rudement pauvre pour ne rien pouvoir promettre ».

La statistique de M. Magnenat, pour 1927, ne parle pas du chiffre des reines importées, seulement 4 essaims qui ont franchi la frontière malgré l'interdiction. Cependant, des quantités de reines ont passé et passent encore, sans qu'on en parle sur la statistique.

Si l'entrée du miel en Suisse était libre comme l'entrée des reines l'est, les apiculteurs pourraient brûler leurs ruches, car l'apiculture ne nourrirait plus son homme. Pour l'élevage des reines, il en sera bientôt de même.

En résumé, quelles sont les conclusions à tirer de la situation actuelle ? Faut-il d'un côté lutter à grands frais pour faire disparaître de notre pays les maladies des abeilles et d'un autre côté, laisser entrer librement sans aucun contrôle, tout ce qui vient d'autres pays. Faut-il continuer à regarder avec le microscope les produits suisses et fermer les yeux sur les produits étrangers... Non, ce n'est pas logique ? La lutte coûte trop cher pour laisser subsister aussi facilement les risques d'infection par l'importation sans contrôle... Alors, que faire ? Deux moyens paraissent efficaces. Premier moyen : appliquer la loi en fermant la frontière pour les reines comme elle est fermée pour les abeilles. Deuxième moyen : frapper l'importation d'un droit d'entrée, ce qui la freinera un peu, tout en la contrôlant.

Le premier de ces moyens permettra de garder au pays quelques beaux milliers de francs qui s'en vont chaque année apprendre l'italien, alors que M. Mussolini a prohibé toute importation d'abeilles en Italie. Le deuxième moyen procurera à la Confédération des recettes qu'elle pourra nous renvoyer, sous forme de subsides, pour lutter contre les maladies actuelles et futures de nos abeilles. En outre, il renseignera sur l'importance de ce commerce et nous fera voir s'il y a, oui ou non, danger à continuer avec la frontière ouverte.

Une autre précaution urgente à prendre par nos autorités, serait un contrôle sérieux, constant et sévère de tous les ruchers de ceux qui élèvent et vendent des reines.

Tout rucher d'éleveur qui ne répondrait pas aux exigences actuelles de l'apiculture, spécialement sous les rapports de la propreté et de la santé, serait ou bouclé ou signalé sur le *Bulletin*. Le résultat serait beaucoup plus efficace que de conseiller la prudence aux acheteurs, qui, eux, ne savent pas à qui s'adresser en toute sécurité.

Si, à la lutte engagée actuellement, on ajoute les précautions tant intérieures qu'extérieures, signalées ci-dessus, j'ai la conviction qu'un grand pas sera fait pour la santé de l'apiculture suisse.

Onnens, le 3 avril 1928.

Aug. Lassueur.

NOUVELLES DES SECTIONS

Fédération vaudoise d'apiculture.

Le caissier se voit dans la dure nécessité de rappeler à ses chers collègues, caissiers des sections, la cotisation de 20 centimes par membre pour 1928. Il invite tout le monde à acheter des étiquettes : 1 franc le cent, port en sus. Il en reste environ 30,000.

Section des Alpes

Assemblée de printemps à Villeneuve le dimanche 6 mai à 2 heures. Ordre du jour statutaire, apports sur le bureau, visite de ruchers en cas de beau temps.

Le Secrétaire.

Société Genevoise d'apiculture.

Les membres de la Société genevoise d'Apiculture sont convoqués pour le lundi 14 mai, à 20 h. 30, au local, Café Wuarin, rue Cornavin 4. Réunion amicale. Il ne sera pas adressé de convocation.

Fédération neuchâteloise d'apiculture.

Caisse d'entr'aide du Noséma.

Assemblée statutaire, dimanche 27 mai à 15 heures aux Hauts-Geneveys, Buffet de la Gare. — Ordre du jour : 1. Rapport du 3me exercice annuel. 2. Nombre de ruches perdues. 3. Fixation des indemnités. 4. Paiement des indemnités. 5. Divers.

Le Comité.

Côte Neuchâteloise.

Assemblée le dimanche 6 mai, à 14 h. ½, à Boudry. Rendez-vous à la station des trams.

Ordre du jour : 1. Procès-verbal de l'assemblée du 9 avril ; 2. Admissions ; 3. Nomination d'un membre du comité en remplacement de M. Gouglar, décédé ; 4. Conférence de M. le Dr Brunnich, de Reuchette, sur : « l'Elevage des reines et les races d'abeilles » ; 5. Visite de ruchers ; 6. Divers.

Les assemblées de l'année ont été fixées au 12 août, à Lignières et au 9 septembre, au rucher à Neuchâtel.

Le Comité.

Montagnes Neuchâteloises.

Pour le 17 mai, jour de l'Ascension, il est prévu une visite des ruchers du quartier de Bel-Air à La Chaux-de-Fonds, soit ceux de MM. R. Linder, F. Kaufmann, Urfer, J. Perret, Weiss et Ummel.

Le rendez-vous est fixé à 14 heures à l'entrée du Bois du Petit-Château. En cas de pluie une séance aura lieu dans un local du voisinage. Cet avis tient lieu de convocation car il ne sera pas envoyé de carte personnelle.

Le Comité.

Pied-du-Chasseral.

Réunion pratique au rucher de notre collègue Paul Voumard, à Bienna, le 6 mai : Rendez-vous des participants à la Grande Poste, à 14 h. Après la visite des ruches, séance administrative.

Tractanda : 1. Nomination du président ; 2. Discussion des nouveaux statuts de la Jurassienne et position à prendre pour l'assemblée du Noirmont ; 3. Divers.

Nous comptons sur une grande participation.

Au nom de la Société, le Comité tient à remercier M. Huguelet, ancien président, pour l'activité déployée à notre Comité et à la Société et compte encore sur sa présence à nos assemblées. *Le Comité.*

Section Erguel-Prévôté.

Le dernier *Bulletin* a publié le compte rendu de l'assemblée générale qui a eu lieu le 11 mars à Sonceboz, il s'est glissé une petite erreur sur le nombre des membres de notre section, le chiffre de 173 est celui de 1927, et 189 pour 1928, donc augmentation de 16 membres.

Le caissier.

Section du Jura-nord.

Convocation.

Les membres de la Société d'apiculture Jura-Nord, ainsi que tous les apiculteurs de la région de Delémont (que les sociétaires voudront bien en aviser), sont convoqués en assemblée extraordinaire à Courtemelon (Ecole d'agriculture), le dimanche 6 mai prochain pour : 1^o Entendre une conférence de M. le Docteur Morgenthaler, du Liebefeld, sur les maladies des abeilles, l'apparition de cette épidémie à Delémont et des mesures à prendre pour l'enrayer. 2^o Discuter de la participation à l'Exposition de Porrentruy et prendre telle décision que comporte la situation.

Présence de tous les apiculteurs de la région indispensable.

Le Comité.

Société d'apiculture de la Gruyère.

*Assemblée générale du 12 avril 1928, à l'Hôtel Terminus, à Bulle,
à 2 heures après-midi.*

La séance est ouverte à 14 h. 20. Trente-huit membres sont présents.

Notre dévoué Président remercie tous les sociétaires présents pour leur assistance à l'assemblée, il exprime ses regrets de constater que trop d'apiculteurs restent en marge de la société ; il appartient aux membres actifs de faire leur éducation et de tout mettre en œuvre pour les amener à nous. Il fait un court rapport sur l'activité de la société pendant l'exercice écoulé et donne la parole au secrétaire pour la lecture du protocole qui est admis sans discussion. Les comptes de l'année, présentés par notre dévoué caissier, sont approuvés sans observations. Le placement du capital disponible fait l'objet d'une petite discussion, finalement il est laissé au caissier le soin de procéder au mieux des intérêts de la société.

Après discussion de quelques propositions diverses, la parole est donnée à l'aimable conférencier du jour, M. Porchet. Le sujet choisi (la conduite du rucher au printemps, en vue de la production du miel) fut traité d'une façon magistrale, M. Porchet qui a la parole agréable et facile, captiva son auditoire pendant 1 h. ½ et tous ceux qui ont eu l'avantage d'entendre sa causerie ont certes appris une quantité de choses nouvelles pour nous. L'assemblée manifesta sa satisfaction par

des applaudissements prolongés, M. le président remercia chaleureusement M. Porchet pour son intéressante conférence et témoigna le désir de l'entendre encore souvent parmi nous.

La séance est levée à 16 h. 15.

Le Comité.

Fédération Valaisanne.

Le Valais a des ressources innombrables dans le choix d'une cité pour tenir les assemblées générales des sociétés. Cette année, notre Fédération valaisanne a choisi Orsières, cette cité merveilleuse située dans le haut vallon de la bifurcation de la route du Grand-Saint-Bernard et de Champex ; nous n'avons pas la prétention de faire de la réclame à cette station estivale qui est connue en dehors de nos frontières et dont les chemins muletiers n'ont pas encore été foulés par les autos ; cependant ces chemins sont en train d'être rendus carrossables et la circulation s'ouvrira pour le 31 mai et puis, oh ? surprise ? les premières autos qui arriveront à Champex amèneront les apiculteurs ! Oui, ils tiendront leur séance à Orsières, puis l'après-midi départ pour Champex où nous pourrons, tout en visitant des ruchers, goûter les charmes de cette station pittoresque ; le retour se fera pour que chacun puisse rentrer le même jour chez soi.

En vue de la participation à l'Exposition de Sierre, le programme de la journée sera suffisamment chargé ; chaque membre en prendra connaissance sur la carte de convocation personnelle. Le prix de la course en auto d'Orsières à Champex sera de 2 francs. La Compagnie du Martigny-Orsières mettra à notre disposition un train spécial avec demi taxe ; nous espérons et comptons sur une participation des plus réjouissantes à cette assemblée où même le plus « ferré » apprendra toujours quelque chose.

Le Comité.

Avis à Messieurs les fabricants et négociants.

Le Comité de la Fédération des apiculteurs jurassiens pense organiser une petite exposition de matériel apicole à l'occasion de l'assemblée générale, qui aura lieu au Noirmont le 15 juillet et qui promet d'être très revêtue, vu l'importance des questions à l'ordre du jour. Messieurs les fabricants et négociants qui auraient intérêt à faire connaître des articles nouveaux et intéressants sont priés de se mettre en relation avec le président, M. Léon Mouche, à La Ferrière. On se chargera de prendre les commissions éventuelles.

BULLETIN SANITAIRE

M. Savary, inspecteur cantonal neuchâtelois, nous communique qu'il a découvert un foyer loqueux chez M. Jean Burri, aux Geneveys. Rucher de 25 ruches, dont une est atteinte de loque maligne ; elle sera détruite par le feu.

Section Jura-Nord.

D'après l'arrêté du Conseil exécutif du canton de Berne, du 3 avril 1928, concernant les mesures à prendre pour combattre l'acariose des abeilles, le séquestre est prononcé sur tout le territoire des districts de Bienne, de Neuveville, de Porrentruy, sur les communes d'Epauvillers, d'Epiquerez, de Villeret et de Delémont.

J. Gingin, insp. cant.

NOUVELLES DES RUCHERS

A. Grobet-Magnenat, Prilly, le 17 avril 1928. — L'hivernage 1927-28 s'est effectué dans de bonnes conditions. Le coup de froid très brusque des 16 - 17 décembre 1927 a quelque peu surpris les abeilles dont les groupes n'étaient pas encore parfaitement constitués ou formés trop près du trou de vol. De ce fait quelques fortes colonies subirent des pertes assez sérieuses mais actuellement cette diminution est compensée. A part cette courte période avec —13°, l'hiver fut d'une douceur exceptionnelle, aussi nombreuses ont été les sorties. La consommation s'en est ressentie et a naturellement été plus forte que l'hiver précédent. — Les premiers apports de pollen se sont produits très tôt en février ; malgré cela le développement du couvain est plutôt lent, sans doute les nuits froides en sont la cause. Cependant un bel élan de ponte se manifestait ces derniers jours mais il y a tout lieu de croire qu'il sera coupé par la violente rebuse que nous subissons ; souhaitons que le gel ne fasse pas des siennes, car il couperait irrémédiablement pour 1928 tout espoir de petite récolte dans notre région peu privilégiée tout au moins. — Attribuons un bon point à une colonie avec reine carnoliennne de 4 ans qui tient une des premières places ; elle n'a jamais essaimé et se maintient toujours très forte.

LIVRES A PRIX RÉDUITS

Nous rappelons qu'on peut se procurer les ouvrages suivants en versant la somme indiquée au compte de chèques II. 1480.

Le système Dadant, 3 fr. 50. — *L'abeille et la ruche*, de Langstroth et Dadant, 6 fr. (cartonné). — Ed. Bertrand, *La conduite du rucher*, 3 fr. — Ed. Alphandery, *Le livre de l'abeille*, 2 fr. 50. — Evrard, *Le mystère de l'abeille*, 2 fr. 70. — Maeterlinck, *La vie des abeilles*, 2 fr. 70. — Hommell, *L'apiculture*, 4 fr. — de Layens et Bonnier, *Cours complet*, 4 fr. 30. — Alin Caillas, *L'abeille, sa vie, ses mœurs*, 2 fr. — *Les trésors d'une goutte de miel*, 2 fr. — *Les produits du rucher*, 3 fr. 50. — Gillet-Croix, *Elevage des reines*, 3 fr. — Halleux, *L'apiculteur belge*, 5 fr. — A. Lassueur, *La reine et une ruchette, élevage et sélection*, 1 fr. — Marguerat, *La mère abeille, élevage et introduction*, 50 cent. — Cahiers de comptabilité, le cahier, 50 cent. — Perret-Maisonneuve, *Apiculture intensive et élevage des reines*, 6 fr. — Dr. Leuenberger, *Dic Biene*, 3 fr. 20. — *Rassenzucht der Schwizer Imker*, 2 fr. — Ph. Baldensperger, *Maladie des abeilles* (très bien illustré), 2 fr. 30.

Prix réservés aux membres de la Société romande d'apiculture, domiciliés en Suisse. Franco contre versement au compte des chèques II. 1480, en indiquant au dos du talon le ou les volumes désirés.

En outre, nous vendons au prix de 3 fr. diverses années du *Bulletin*. Prix réduit pour plusieurs années à la fois. *Schumacher*.

Offres et Demandes

On demande des esaims sitôt disponibles (prix). — S'adresser à Henri MICHAUD, Orny (téléphone 71).

La publicité dans le Bulletin de la Société Romande d'Apiculture porte et rapporte beaucoup.

ESSAIMS

Encore disponibles pour fin mai, essaims abeilles pure race italienne rustiques et très laborieuses. Santé garantie, à Fr. 26.— l'essaim.

A. BELLONI, apiculteur
TERRITET

Tout ce qu'il y a de plus idéal

Cage à reine

pour l'expédition et l'introduction, Fr. 3.50. En vente chez

M. Heyraud, St-Maurice
(Valais).

Essaims naturels

à vendre. S'inscrire à l'avance

Jacob SCHWAB, Neuchâtel
Bellevaux 25

RUCHES

Ruches D.-B. et D.-T. neuves et usagées
à vendre.

H. E. Frech, apiculteur, Lausanne
Vallombrose

RUCHES D.-B.

très soignées; ruchettes système Mahon quarts de cadres D.-B démontables; hausslettes d'élevage; matelas-nourrisseurs D.-B. outils divers; feuilles gaufrées „Brogle“ Reines, essaims, colonies sur cadres D.-B.

Mme GISIGER, apiculteur-constructeur, Berlincourt.

Reines 1928

Selectionnées, acclimatées et garanties fécondées, races **Italo-Carniolas** et **communes**. — Quelques essaims sont disponibles en mai et juin.

Aug. LASSUEUR, Onnens

Etablissement d'apiculture

Ch. JAQUIER
Bussigny.

Apiculteurs. Vous trouverez chez nous un matériel de 1^{re} qualité.

Ruches avec plateau-tiroir, complètes, accessoires au détail, enfumoirs romands et américains. Fonte de vieux rayons et déchets, vente et gaufrage à façon de cire gaufrée, la préférée des abeilles. Dem. prix courant gratis et franco. Tél. 35.



Dépôt du matériel PAINTARD

Plaques MIEL et SUCRE, Fr. 1.70 le kg.

Envoi franco du catalogue illustré.